

SOMMAIRE

Les actions de *Elles aussi*

La vie de *Elles aussi*

Le réseau de *Elles aussi*

ACTION 2011

La Marianne de la Parité
dans les départements



Contact :

ellesaussi@orange.fr

Elles aussi

98, rue de l'Université

75007 PARIS

Tel. 01 40 62 65 17

Fax 01 40 62 65 18

www.ellesaussi.org

ellesaussisecretariat@yahoo.fr

Editorial

L'année 2010 restera marquée par un recul pour la France en termes d'égalité femmes/hommes. Pour le forum économique mondial, La France est passée de la 18^{ème} à la 46^{ème} place sur les 134 pays étudiés, avec la peu envieuse 62^{ème} place pour la représentation des femmes au Parlement.

Un autre véritable retour en arrière vient d'être voté par le Parlement avec l'adoption pour les futurs conseillers territoriaux, du mode de scrutin actuellement en vigueur pour les conseils généraux, masculins à 87,7%. Les femmes vont être éjectées des conseils régionaux où la parité est installée jusque dans les exécutifs. L'absence des femmes va forcément avoir des conséquences sur les politiques menées par les régions et les départements. Quant aux « modulations financières », nous savons qu'elles ont peu d'effet. De plus, c'est le cumul des mandats qui est institutionnalisé avec un conseiller territorial qui siègera dans deux conseils, cumul qui défavorise l'entrée des femmes dans les assemblées élues. Malgré leur forte mobilisation, les femmes n'ont pas été entendues. D'un côté on souhaite plus de femmes dans les postes de décision, d'un autre côté on les éjecte de ces postes ! Nous soutenons le recours qui va être fait au Conseil constitutionnel. Si ce dernier confirme la loi, nous comptons interpeller les institutions européennes.

En cette fin d'année, le Conseil d'administration, où je représente la fédération FR/UFCS Ile de France, vient d'élire sa nouvelle présidente et je suis très honorée d'avoir été choisie pour animer notre combat pour la parité dans les instances élues. Nous remercions chaleureusement Annette Vazel, qui par ses qualités relationnelles, son dynamisme et son militantisme a beaucoup apporté au réseau *Elles aussi* et à ses membres. Nous nous réjouissons qu'elle reste membre de notre Conseil d'administration pour représenter l'association *Rien sans Elles*.

L'année 2011 se distinguera par une action phare pour *Elles aussi*, avec la remise des distinctions *La Marianne de la Parité*. Nos équipes et associations locales vont mettre à l'honneur les communes et intercommunalités de leur département ou région qui ont le mieux mis en œuvre le principe de parité. Un état des lieux, mais surtout un encouragement pour une meilleure représentation des femmes dans les assemblées et dans les exécutifs. Une étape-clé pour préparer les élections locales de 2014 et un évènement rassembleur pour *Elles aussi* autour d'un projet.

Je vous souhaite une fin d'année propice à vos projets et de joyeuses fêtes.

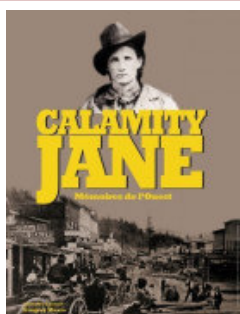
Armelle Danet
Présidente

Lectures utiles pour réagir



**Ces femmes
qui ont fait la
France**
Natacha
HENRY

Hachette



**Calamity
Jane**
Gregory
MONRO

Hoëbeke Ed.



**La place des
femmes dans
l'histoire.**
Une histoire mixte.
Collectif Mnémosyne
(association pour le
développement de
l'histoire des femmes et du
genre).

Préface
de Michèle Perrot
Editions Belin

Vos acquis d'élu-e local-e

Bientôt un nouveau livret de *Elles aussi*

Depuis 2008, en partenariat avec l'Université de Bretagne occidentale, nous travaillons à la réalisation d'un livret qui mette en évidence les nombreuses compétences acquises par les femmes et les hommes élus locaux au travers de leur mandat municipal.

Un travail important, qui s'inscrit parfaitement dans nos préoccupations de développement de la participation des femmes aux affaires locales et de la démocratie.

Un travail novateur, qui suscite depuis que nous l'avons initié, un fort intérêt de la part des responsables politiques, des professionnels de la validation des acquis, et des élus locaux que nous rencontrons.

Un travail difficile, en l'absence de données existantes et en raison de la diversité des expériences vécues par les élus eux-mêmes.

Un livret pratique

Nous avons interrogé une trentaine de femmes et d'hommes exerçant des responsabilités variées dans des communes de tailles diverses. L'adjoint à la culture travaille en effet très différemment de son collègue responsable des finances et l'adjoint à l'urbanisme d'une petite commune affronte des situations très différentes de celles que connaît son collègue dans une collectivité dotée d'un service d'urbanisme ...

Mais derrière toutes ces différences sont apparus, au travers des récurrences de leur vécu, neuf domaines-clés dans lesquels les élu-e-s ont peu ou prou développé des compétences : conduite de projet, communication, animation, représentation, négociation, décision, gestion, acquisition de connaissances, méthodologie personnelle.

Pour chacun de ces domaines, le livret propose, non pas un répertoire de compétences abstraites, mais une série de situations vécues, très concrètes, relevées dans les entretiens d'élu-e-s, dans lesquels tout élu local est susceptible de se reconnaître, au moins partiellement, et dont la découverte peut

entraîner chez le lecteur la remise en mémoire de ses propres expériences.

J'ai déjà évoqué la difficulté de la tâche liée à la diversité d'expériences des élus municipaux. Mais nous en avons rencontré une autre, qui nous a questionnées bien davantage encore : comment éviter qu'une liste aussi exhaustive que possible de toutes les compétences énoncées par nos interlocuteurs n'apparaisse comme une sorte de profil parfait, et bien entendu mythique, de l'élu-e local-e ?

Pire ! Comment éviter qu'une telle liste ne soit interprétée comme une série d'exigences propre à décourager tout candidat potentiel à une fonction municipale ?

L'outil d'une avancée pour les femmes ?

Notre livret s'adresse à tous les élus ayant exercé des responsabilités locales. Femmes et hommes, tous peuvent avoir à se poser la question de leurs acquis, pour évoluer dans leur carrière professionnelle, pour construire des projets personnels, ou pour se renouveler dans leurs fonctions d'élu-e. Mais il n'y a aucun hasard à ce que ce soit *Elles aussi* qui ait lancé pareille initiative ...

- parce que depuis 1992, nous suivons de près les femmes dans ce qui est pratiquement toujours leur premier investissement, le mandat local
- parce que nous rencontrons chez les élues locales un désir de communiquer leurs expériences et une grande capacité à dire leurs limites comme leurs réussites
- parce que reconnaître les acquis des élus locaux, c'est faciliter la sortie de mandat, donc le renouvellement du vivier politique, donc l'arrivée des femmes
- parce que reconnaître les acquis des élus locaux, c'est rassurer tout particulièrement les femmes sur l'apport que pourra signifier pour elles l'exercice d'un mandat, qui par ailleurs leur coûte souvent si cher dans leur parcours de vie.

Annette Vazel

Le livret sera prochainement disponible à *Elles aussi*

Lancement de notre projet : La Marianne de la Parité en 2011

A l'occasion de la journée internationale des femmes, *Elles aussi* compte mettre à l'honneur les communes et intercommunalités qui ont été particulièrement respectueuses du principe de parité.

Cette action, qui a été initiée avec succès par l'antenne *Elles aussi* du Rhône le 8 mars 2009, va se démultiplier dans les départements où des équipes *Elles aussi* sont actives sur le terrain.

En mars 2011, les conseils municipaux et communautaires seront à mi-mandat et à trois ans de l'application de la réforme en cours des collectivités territoriales, prévue pour 2014. Cette réforme devrait améliorer la présence des femmes dans les communes entre 500 et 3 500 habitants et dans les conseils communautaires. C'est donc un bon moment pour faire un état des lieux et pour sensibiliser la société à la mise en œuvre de la parité, celle-ci étant particulièrement mise à mal avec le mode d'élection des futurs conseillers territoriaux.

Lors d'une cérémonie, des distinctions seront remises aux communes (moins de 3 500 habitants et plus de 3 500 habitants) et intercommunalités qui ont eu le souci de la représentation équilibrée

des femmes et des hommes dans leurs conseils et leurs exécutifs. Cette cérémonie se déroulera en présence des personnalités politiques locales, dont les représentants de communes et d'intercommunalités nominées, mais également d'associations et de personnalités ayant milité pour une meilleure représentation des femmes en politique.

Pour nos équipes, cela sera un moment fort de l'année 2011 et l'occasion de mettre en valeur tout le travail qu'elles font sur le terrain pour encourager les femmes à s'engager dans la vie politique locale, avec en perspective les élections municipales de 2014. Le lancement officiel de ce projet s'est fait le 9 octobre quand nos équipes se sont réunies pour travailler à la mise en œuvre de cette action.

Une excellente occasion pour mesurer au niveau local les progrès de la représentation des femmes en politique ainsi que l'impact des lois sur la parité !

Réforme territoriale : Le scrutin « binominal », et si on en reparlait !

Le scrutin uninominal pour l'élection des futurs conseillers territoriaux, voulu par le gouvernement et entériné par le Parlement est une catastrophe annoncée pour la parité dans les futures assemblées territoriales.

Elles aussi a continué sa mobilisation pour une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les futures assemblées :

- en avril : envoi d'un argumentaire en faveur de la parité à tous les parlementaires
 - le 20 mai : un communiqué de presse suite à l'adoption du scrutin uninominal par la commission des lois du Sénat.
 - le 3 juin : audition de cinq associations féminines par Mme André, sénatrice, présidente de la Délégation aux Droits des femmes : à la place du scrutin uninominal défendu par le gouvernement, nous avons proposé le scrutin binominal : une femme et un homme dans un territoire élargi. Cette proposition a été reprise par Françoise Gaspard dans un « point de vue » du Monde du 15 juin.
- Le rapport « Il faut sauver la parité » (n°552) de la Délégation aux Droits des femmes du Sénat recommande également un « binôme paritaire » constitué de deux candidats de sexe différent accompagnés de deux remplaçants de sexe différent.

- fin juin : nos groupes locaux ont interpellé les sénateurs de leur département.

En deuxième lecture, le Sénat a décidé de prendre le temps de la réflexion et de reporter le choix du mode de scrutin des futurs conseillers territoriaux. Mais l'Assemblée nationale en a décidé autrement et a réintroduit le scrutin uninominal à 2 tours, assorti de modulations financières qui ont déjà montré leur inefficacité pour les grands partis lors des élections législatives.

- 22 septembre : envoi d'une lettre à tous les députés exprimant notre tristesse, notre colère et notre humiliation avant le vote solennel du projet de loi en 2^{ème} lecture.

- 1^{er} novembre : lettre aux membres de la commission mixte paritaire leur demandant de réfléchir sur un mode de scrutin garantissant la parité. La Commission mixte paritaire, puis le Parlement ont définitivement voté pour le scrutin uninominal assorti de « sanctions financières ».

Quant au « scrutin binominal » il n'a fait l'objet d'aucun débat. Si le Sénat a décidé de reporter le choix du mode de scrutin afin d'approfondir le sujet, l'Assemblée nationale l'a totalement ignoré comme elle a ignoré le mode de scrutin de liste paritaire, en vigueur pour l'élection des conseillers régionaux.

Nous continuerons notre combat contre cette régression qui bafoue l'article 1 de notre Constitution en « dé-favorisant » la participation des femmes des instances de décision de notre pays.

Notre avis sur la réforme également sur <http://www.egalites-infos.fr>

Elles aussi exclue de l'Observatoire de la parité...

En juin dernier le CA de *Elles aussi* apprenait une nouvelle à la fois positive et négative.

Côté positif : après 15 mois d'attente, un décret publiait enfin la composition du nouvel Observatoire de la parité, sous l'autorité de Chantal Brunel, elle-même nommée depuis début mars.

Côté négatif : le nom de notre Présidente nationale, pourtant sollicitée dès le début 2009 pour y siéger au nom de son expertise associative sur la parité politique, avait disparu de la liste... Aucune universitaire ou associative travaillant sur la question de l'égalité en politique ne figurant d'ailleurs non plus parmi les personnalités retenues...

Nous avons immédiatement réagi à ce camouflet par un courrier au Premier Ministre, reproduit ci-dessous

Monsieur le Premier Ministre,

Alors même que nous agissons depuis 1992, avec ténacité et dans un pluralisme sourcilleux, dans le seul objectif de parvenir à la parité dans toutes les instances élues,

Alors même que notre récent colloque de mars 2009 a permis une réflexion extrêmement novatrice sur la confrontation entre les concepts de parité et de diversité,

Alors même que notre réseau de 8 associations implantées nationalement et en région, et de 12 antennes locales est le seul, depuis 1994, date de ses premiers forums, à pouvoir apporter à la réflexion collective une connaissance fine de la participation des femmes aux collectivités territoriales,

Alors même que la question d'une mise en œuvre massive de la parité va se poser avec acuité lors de son application à toutes les communes entre 500 et 3500 habitants, aux élections municipales de 2014,

Alors même que la Délégation aux Droits des Femmes du Sénat vient de reprendre notre proposition d'un binôme femme/homme comme seul moyen d'assurer la parité dans les scrutins uninominaux, (une proposition que nous défendons depuis 2006 dans le livret « Pour une vraie parité : les dix exigences d'Elles aussi »),

Alors même que notre Présidente nationale, Annette Vazel, a été début 2009 la seule sollicitée pour siéger à l'Observatoire de la parité au nom d'une expertise associative sur la parité politique,

Alors même qu'elle a été élevée, le 3 juillet 2009, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, essentiellement au titre de son action en faveur de l'égal accès des femmes et des hommes aux instances élues, et qu'elle s'est vu confirmer, en janvier 2010, par Madame Morano, sa future participation à l'Observatoire,

Nous avons découvert avec consternation, après 15 mois d'attente, que notre Présidente ne figurait plus dans la liste des membres de l'Observatoire publiée le 4 juin dernier, et nous avons la tristesse d'en conclure que le souci d'un travail efficace sur le terrain de la parité politique est loin d'avoir été présent dans la composition de ce nouvel Observatoire, pourtant historiquement créé à cet effet.

Croyez, Monsieur le Premier Ministre, que nous aurons à cœur de vous apporter collectivement, dans la période à venir, la preuve que cette inacceptable éviction résulte d'une sérieuse erreur d'appréciation de la part de votre gouvernement.

Le Conseil d'Administration de *Elles aussi*

Le réseau de *Elles aussi* ne peut qu'être déçu, et choqué, de cette exclusion des représentantes de la parité en politique d'une institution créée en 1995 justement autour de cette préoccupation ! Déçu, mais pas découragé ! Et gardant l'espoir que l'Observatoire de la parité, malgré sa constitution discutable, continuera d'être le partenaire efficace qu'il a toujours été pour nous dans notre action en faveur d'une gouvernance enfin paritaire...

■ Femmes d'Alsace

Nous avons basé notre action et nos manifestations sur:

- 1- les élections régionales (Nadine Habermacher était candidate).
- 2- le projet de réforme des collectivités territoriales (place des femmes).

En 2009 nous avons reçu M. J. Spiegel, Conseiller général, Président de Communauté de Communes et Maire d'une ville d'environ 15 000 habitants.

En mars 2010, nous avons adressé la pétition de *Elles aussi* au Sénateur Hubert Haenel, nommé au Conseil constitutionnel, et qui avait antérieurement animé un débat sur l'Europe avec Femmes d'Alsace.

En mai 2010, déjeuner-débat sur "*la réforme des collectivités territoriales et locales : effet induit sur la parité*" ce débat fut préparé et animé par notre Présidente Nadine Habermacher.

En juin 2010, nous avons adressé aux parlementaires d'Alsace, par voie de presse (DNA et Alsace), une lettre avec pour titre : "*des assemblées territoriales 2014: la parité oubliée*"

Projets immédiats:

Le 21 octobre, dîner-débat avec Elisabeth Schultess, journaliste sur le thème: « *la parité, nécessaire mais pas suffisante pour arriver à l'égalité* »

Rencontre prévue avec un Président de Communauté de Communes pour parler de la parité dans cette collectivité
Projet de rencontre avec Mme Eva Joly.

Objectifs à poursuivre dans le futur:

- travail sur les élections cantonales: étudier le rôle et le travail des femmes élues suppléantes
- élections municipales prochaines: travail de sensibilisation et formation à mener auprès des femmes.
- sondage auprès de femmes: préoccupations, possibilités, attentes?

■ Elles aussi Loiret

Nous avons poursuivi une action commencée fin 2009 pour un « non recul de la parité en 2014 » (lettre aux parlementaires du Loiret, signatures de notre pétition).

Le 8 mars 2010, l'antenne est intervenue auprès du Conseil général en collaboration avec Mix-cité 45 et ACF Loiret; nous avons rencontré le Président et lui avons remis notre lettre. Un courrier d'information avec copie de la lettre au Président a été déposé pour chaque membre du Conseil. Un communiqué de presse a été publié dans la presse locale.

Ce même soir nous avons rencontré l'unique députée du Loiret lors d'une représentation théâtrale pour la journée des femmes et nous lui avons parlé du danger pour la parité contenu dans le projet de réforme du scrutin pour 2014.

En juin 2010, un courrier a été envoyé aux Sénateurs et Sénatrice du Loiret avant leur session, avec communiqué envoyé à la presse locale.

En septembre 2010, nous avons tenu un stand à la fête de rentrée à Orléans: nous avons distribué la Lettre d'Avril, de janvier, les " 10 exigences" et fait signer notre pétition "*non au recul de la parité en 2014*".

En novembre 2010, nous devons participer à un débat dans le forum des droits humains "femmes et hommes dans la publicité: quelles représentations? ".

■ Elles Aussi Martinique

- Activités ayant pour but la formation personnelle (prise de parole en public)
- Présentations de livres par leurs auteurs
- Conférences débats
- Et deux temps forts:

1) Participation à la campagne de lutte contre les violences faites aux femmes : projection de notre court métrage "J'ai cessé de battre ma femme" suivie d'un débat dans deux communes

2) Hommage à une femme d'exception, Madame Colette Zozor, manifestation intergénérationnelle en présence du conseil municipal des jeunes, des conseillers municipaux de la ville du Saint- Esprit ; le Maire a assuré la présidence.

■ Elles aussi Nord Pas de Calais

En 2010, l'antenne a travaillé sur le projet de réforme des collectivités territoriales : dîner-débat avec cinq conseillères régionales, courriers aux élus, aux conseillers régionaux et généraux, puis parlementaires, vœu de la CLEF en interruption de séance au Conseil Général et courrier de notre Président Bernard Derosier au Premier ministre.

Les 11 et 12 juin, l'équipe de l'antenne a reçu le CA de *Elles aussi*, il y a eu aussi rencontre entre notre Présidente Annette Vazel, le CA de *Elles aussi*, des membres de l'antenne et des élu-e-s.

Quelques phrases d'élues présentes:

"*Il faut continuer le combat. Nous n'arriverons à rien sans vous*".

"*les femmes doivent s'imposer naturellement comme candidates ; il faut qu'elles soient présentes dans les partis politiques, qu'elles soient adjointes dans les municipalités. Pour cela il faut aussi qu'elles soient libérées de leurs tâches*".

" *Dans Europe Ecologie, nous faisons attention aux jours et heures des réunions et prévoyons des gardes d'enfants. Nous donnons la parole à tour de rôle à une femme et à un homme.*

"*Nous ne mettons pas une femme sur un canton où on est sûr qu'elle ne gagnera pas. Il y a des hommes qui font partie de la commission féminine et mon collègue qui se présentait m'a dit : il faut que tu prennes la première place parce qu'il faut des femmes*"

Actuellement, nous travaillons sur "la Marianne de la Parité" pour mars 2011 en région Nord Pas de Calais.

■ Elles aussi Rhône

Nos activités depuis janvier 2010:

- Dîner-débat sur le thème de la parité en danger dans le projet de réforme du scrutin territorial pour 2014 autour d'Emmanuelle Latour, secrétaire à l'Observatoire de la parité. et avec la participation d'élues (Christiane Demontes, sénatrice du Rhône, des conseillères régionales, générales, municipales).

- Une large diffusion auprès des élus du Rhône des revendications de *Elles aussi*.

- Diffusion de la lettre "*La parité...parlons-en*" de *Elles aussi* Rhône sur le thème de la régression de la parité avec les derniers chiffres des dernières élections, en mai.

Nos activités à venir seront :

- Rencontres sur le besoin de parité dans nos instances élues et la préparation d'une nouvelle lettre de *Elles aussi* Rhône